

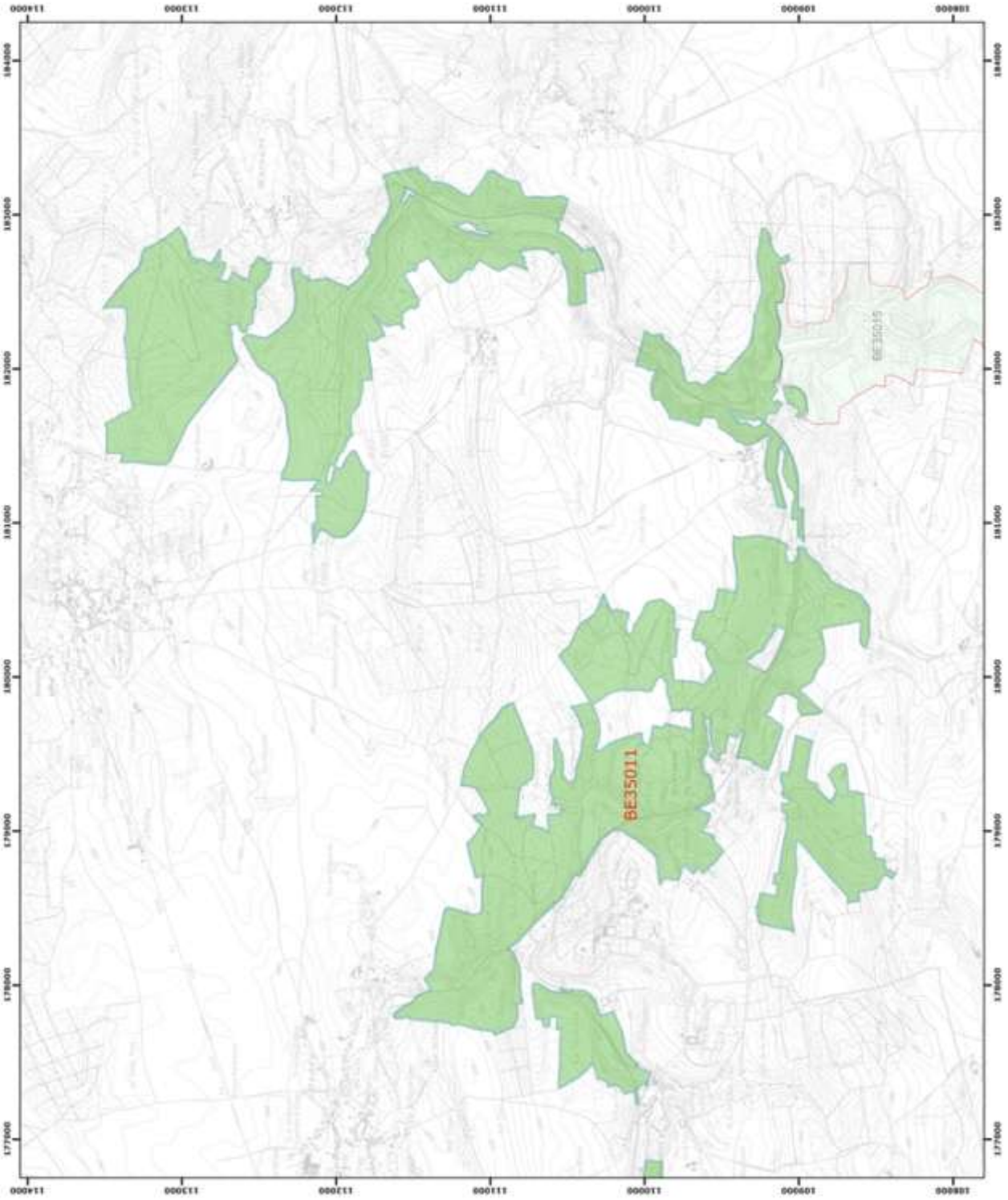
Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site
BE35011
Périmètres des autres sites
BE35015

0 250 500 mètres
Commissaires Lambert 1892
© SPW-DGARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la représentation à la Grande Région
René COLLIN

Par délégation pour délivrance de copie conforme,
Date d'impression : mars 2016.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Maison Prince de Liège 13, B-13100 Namur
N° de contact : 02 488 14 14
N° de fax : 02 488 14 15
N° de télécopie : 02 488 14 16
N° de courriel : direction@dgarnet.wallonie.be



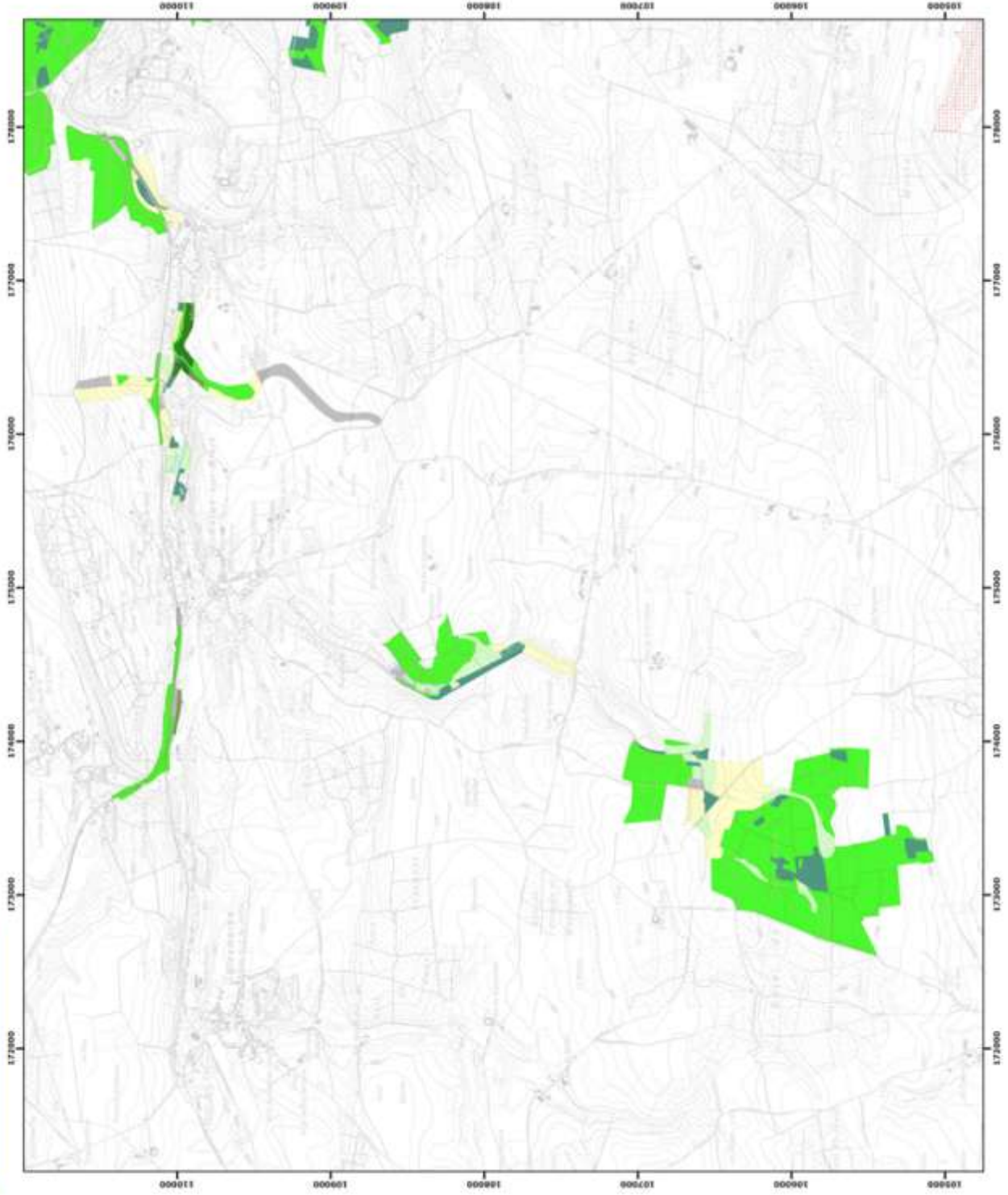
Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site
Périmètres des autres sites

0 250 500 mètres
© SPW-DGARENE, fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MACHETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
de l'Environnement et des Infrastructures naturelles
délégué à la représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour détermination de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
**DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél. +32 (0)81 10 15 15 • Fax. +32 (0)81 31 16 17
http://www.dgarene.be



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (milieux aquatiques)
- US 2 (milieux ouverts prairiaux)
- US 3 (zones humides d'espèces)
- US 4 (craies rochers)
- US 5 (zones de haies)
- US 6 (forêts prairiales)
- US 7 (forêts prairiales éboulées)
- US 8 (forêts végétales de grand intérêt biologique)
- US 9 (forêts forestières d'espèces)
- US 10 (forêts non-majors de haies)
- US 11 (forêts de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (zones sous statut de protection)
- US temp 2 (zones à gestion publique)
- US temp 3 (forêts indigènes à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US 51 (moûle perlière et moule épaisse en US1)
- US 52 (littoral de la mer)

Autres

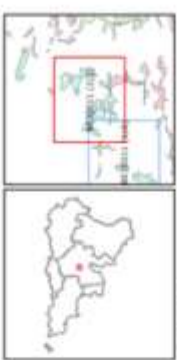
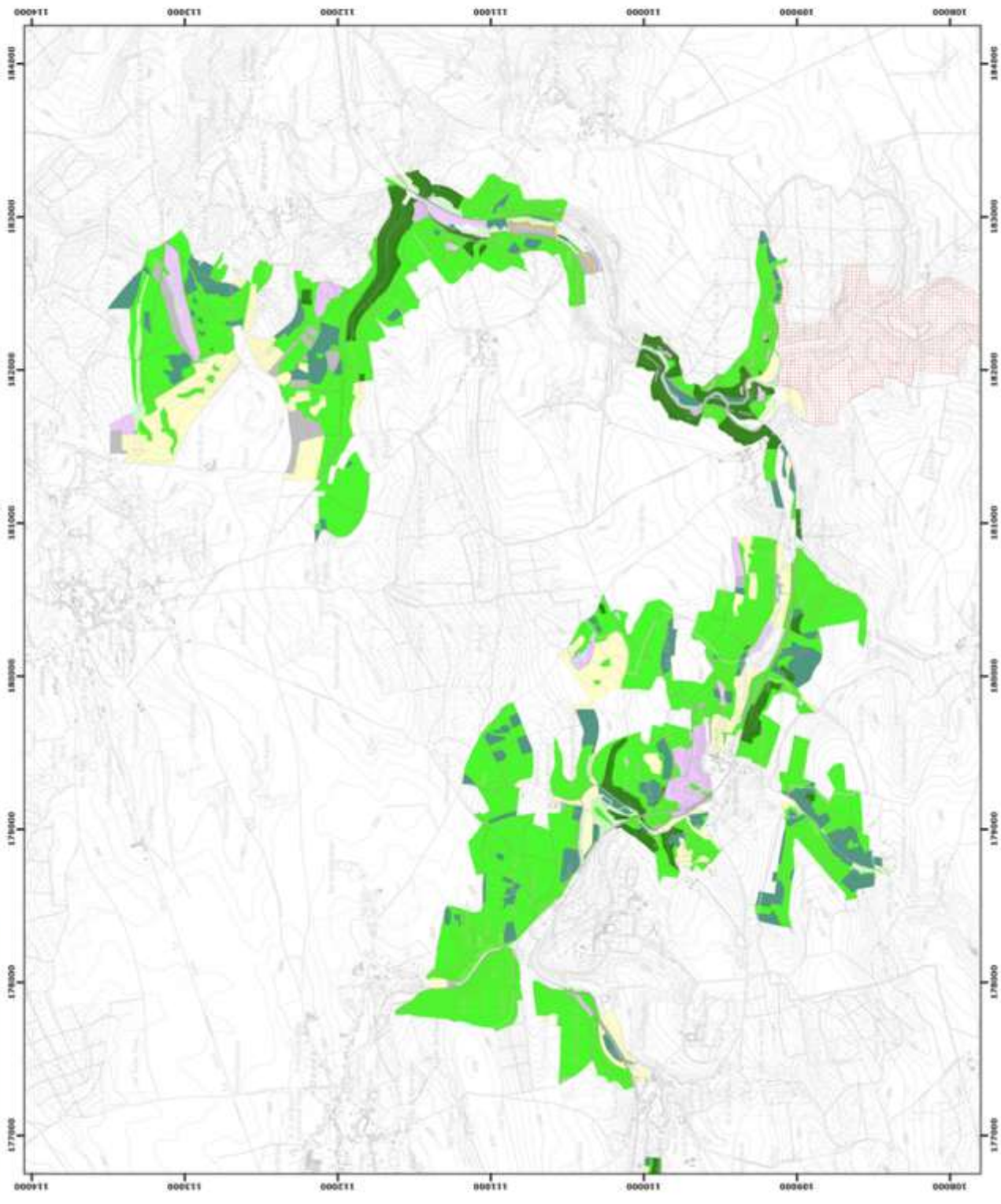
- Emprises des canaux
- Autre site Natura 2000

© SNV-DGALITE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul FACRETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région

Benoît COLLIN
Par obligation pour l'émission de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-1100 Namur
Tél: 02 508 11 11 - Fax: 02 508 11 11
www.dgop.wallonie.be



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (rivières aquatiques)
- US 2 (rivières à vives-eaux protégées)
- US 3 (grands habitats d'espèces)
- US 4 (barrages existants)
- US 5 (zones de sables)
- US 6 (forêts prairiales)
- US 7 (forêts prairiales éolées)
- US 8 (forêts marginales de grand intérêt biologique)
- US 9 (forêts latérales d'espèces)
- US 10 (forêts non indigènes de l'écorce)
- US 11 (zones de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (zones sous statut de protection)
- US temp 2 (zones à gestion publique)
- US temp 3 (unités indigènes à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US 01 (unité agricole et rurale ajoutée en 2011)
- US 02 (zone de la vallée)

Autres

- Impasses des cartes
- Autre site Natura 2000

0 100 200 mètres
Coordonnées Lambert 1983 1012
© SPW-DIGARDIE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MACHETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, du Tourisme et des Infrastructures sportives, obéissant à la Représentation à la Grande Région

Rémy COLLEN
Par délégation pour l'émission de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-13100 Namur
Tél : +32 (0)2 35 16 16 • Fax : +32 (0)2 35 16 27
MISE EN LIGNE LE 15/03/2016 À 11:50